

GUIDE 2015

DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

S'adressant aux résidents de la MRC de Memphrémagog

L'ABC
DU
BAC

TRIER,
C'EST UN JEU
D'ENFANT

www.abcdubac.com


Memphrémagog
MRC

GUIDE 2015

DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

S'adressant aux résidants de la MRC de Memphrémagog

Réalisé par la MRC de Memphrémagog

Mis à jour le 6 mai 2015

Équipe de travail

Mélanie Desautels

Sophie Parent

Line St-Laurent



Coordonnées des municipalités de la MRC de Memphrémagog

Austin

819-843-2388 | 21, chemin Millington |
info@municipalite.austin.qc.ca |
www.municipalite.austin.qc.ca

Ayer's Cliff

819-838-5006 | 958, rue Main | info@ayerscliff.ca
| www.ayerscliff.ca

Bolton-Est

450-292-3444 | 858, route Missisquoi |
info@boltonest.ca | www.boltonest.ca

Eastman

450-297-3440 | 160, chemin George-Bonnallie |
info@eastman.quebec | www.eastman.quebec

Hatley

819-838-5877 | 2100, route 143 |
hatley@xplornet.com | municipalitehatley.com

Canton de Hatley

819-842-2977 | 135, rue Main |
info@cantondehatley.ca | www.cantondehatley.ca

Magog

819-843-7106 | 520, rue Saint-Luc |
environnement@ville.magog.qc.ca |
www.ville.magog.qc.ca

North Hatley

819-842-2754 | 3125, chemin Capelton |
info@northhatley.org |
www.northhatley.org

Ogden

819-876-7117 | 70, chemin Ogden |
info@munogden.ca | www.munogden.ca

Canton d'Orford

819-843-3111 | 2530, chemin du Parc |
info@canton.orford.qc.ca |
www.canton.orford.qc.ca

Canton de Potton

450-292-3313 | 2, rue Vale Perkins |
info@potton.ca | www.potton.ca

Saint-Benoît-du-Lac

819-843-4080 | 1, rue Principale |
abbaye@st-benoit-du-lac.com |
www.st-benoit-du-lac.com

Sainte-Catherine-de-Hatley

819-843-1935 | 35, chemin North Hatley |
munstecatherinehatley@qc.aira.com |
www.sainte-catherine-de-hatley.ca

Saint-Étienne-de-Bolton

450-297-3353 | 9, rang de la Montagne |
stetiennedebolton@axion.ca | www.sedb.qc.ca

Stanstead

819-876-7181 | 425, rue Dufferin |
info@stanstead.ca | www.stanstead.ca

Canton de Stanstead

819-876-2948 | 778, chemin Sheldon |
info@cantonstanstead.ca |
www.cantonstanstead.ca

Stukely-Sud

| 101, place de la Mairie | info@stukely-sud.com |
www.stukely-sud.com

Table des matières

À quoi sert ce guide	3
Les 3RV : qu'est-ce que ça signifie?	4
La collecte des matières recyclables	5
La collecte des matières organiques	7
Le compostage domestique	9
L'herbicyclage : un long mot pour une pratique toute simple	10
Les RDD : qu'est-ce que c'est?	11
La collecte des encombrants par la Ressourcerie des Frontières	13
Écocentres et collectes spéciales	14
Liens utiles	15
Où mettre les matières résiduelles (liste détaillée)	16
Répertoire des services de récupération	19
Secteur industries, commerces et institutions	36

À quoi sert ce guide

Ce guide vise à vous outiller afin de diminuer la quantité de déchets éliminés sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Il vous indique différents trucs pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles que vous produisez. Il s'agit d'un outil concret, simple et rapide à utiliser dans lequel vous trouverez une multitude d'information visant à faciliter la récupération de différentes matières.

Un répertoire des services de récupération est inclus dans le guide. Il vous indique où vous départir de vos matières résiduelles, comme les vêtements, les résidus domestiques dangereux, les meubles, les restes de peinture ou les débris de construction. Le répertoire recense près d'une soixantaine de services accessibles à tous les citoyens de la MRC ou aux citoyens de certaines municipalités seulement.

Les sections de ce guide sont conçues pour répondre aux questions les plus fréquentes que vous pouvez vous poser concernant la gestion des matières résiduelles. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à le conserver à portée de main.

Votre municipalité est également en mesure de vous fournir des informations concernant la gestion des matières résiduelles et les collectes offertes sur son territoire. Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité.



Les 3RV : qu'est-ce que ça signifie?

Il s'agit du principe de base à appliquer pour tout ce qui concerne la gestion des matières résiduelles :

3RV

Réduisez à la source

• Réemployez

• Recyclez

• Valorisez

Réduire à la source

En réduisant à la source, vous produisez moins de matières résiduelles qui devront par la suite être prises en charge par les services municipaux. Les coûts des collectes s'en trouvent ainsi réduits, ce qui a des répercussions sur les taxes municipales. Voici des suggestions pour y parvenir :

- Favoriser l'achat de produits de qualité qui vous dureront plusieurs années.
- Utiliser des sacs réutilisables pour vos emplettes.
- Opter pour la location plutôt que l'achat pour des articles que vous n'utilisez pas souvent.
- Remplacer les piles jetables par des piles rechargeables.
- Éviter les articles suremballés ou jetables.
- Privilégier des articles fabriqués à partir de matières recyclables.
- Favoriser l'achat de produits locaux (moins de transport et, souvent moins de suremballage).

Réemployer les articles

Le réemploi permet aussi de réduire la quantité de matières résiduelles produites. Pour ce faire, il suffit de réutiliser un article à plusieurs reprises ou de le donner à d'autres qui pourraient en avoir besoin.

L'achat de produits usagés en est un bon exemple. En voici d'autres :

- Réparer les articles qui sont désuets.
- Utiliser le recto et le verso d'une feuille de papier; les contenants de plastique (ex. : yogourt) pour ranger d'autres aliments.
- Restaurer de vieux meubles; utiliser des matériaux de construction ou de rénovation recyclés.
- Privilégier les emballages consignés lorsque cela est possible.
- Fréquenter les friperies et les bibliothèques pour vos livres, revues, jeux et jouets.

Recycler

La récupération de matière recyclable est maintenant bien connue. Des matières que l'on jetait, comme le verre, le papier, le métal et le plastique, sont maintenant triées et réintroduites dans différents procédés de fabrication. Cela permet de donner une nouvelle vie à une multitude de matières.

- Utiliser vos services de collectes sélectives.
- Apporter vos matières à l'écocentre lorsque c'est possible, incluant peinture et autres RDD.
- Apporter vos huiles usées et vos pneus à votre garage.

Valorisation

La valorisation regroupe l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, le recyclage ou la transformation des matières résiduelles sous forme de matière première ou sous forme d'énergie. Envoyer vos matières ailleurs qu'à la poubelle est une façon de les valoriser.

- Réutiliser les résidus de jardinage (herbe, feuilles, etc.) pour nourrir votre sol.
- Faire du compostage domestique.

La collecte des matières recyclables

Est-ce recyclable? Voilà la question à se poser avant de jeter un article ou un objet à la poubelle. Le recyclage permet de réintroduire les matières dans un processus de production. Généralement, les produits fabriqués à partir de matières recyclées demandent moins de ressources naturelles et d'énergie. Tous les citoyens de la MRC de Memphrémagog ont accès à la collecte des matières recyclables. En utilisant ce service, vous posez un geste concret pour l'environnement.

Les matières acceptées dans les collectes de matières recyclables

PAPIER / CARTON



Ce qui est récupérable

- ✓ Boîte d'œufs
- ✓ Boîte de carton ondulé ou plat
- ✓ Boîte de céréales, de mouchoirs
- ✓ Boîte de savon à lessive
- ✓ Boîte de chaussures
- ✓ Boîte non cirée d'aliment congelé
- ✓ Carton de lait et de jus
- ✓ Carton de jus en portion individuelle (sans la paille)
- ✓ Contenant aseptique (Tetra Pak^{MD})
- ✓ Enveloppe régulière et à fenêtre
- ✓ Feuille et sac de papier
- ✓ Journal, circulaire, revue, magazine
- ✓ Livre, annuaire téléphonique
- ✓ Nappe en papier non souillées
- ✓ Papier à lettre, à photocopie
- ✓ Papier d'emballage cadeau non métallique
- ✓ Papier de soie
- ✓ Papier déchiqueté (ensaché dans un sac transparent et noué)
- ✓ Papier et sac bruns
- ✓ Rouleau de carton
- ✓ Verre en carton

Ce qui n'est pas récupérable

- ✗ Autocollant plastifié
- ✗ Boîte de jus congelé
- ✗ Contenant en carton enduit d'aluminium ou de plastique (ex. : boîte de cacao, d'arachides, ou de croustilles)
- ✗ Emballage de nourriture pour animaux
- ✗ Emballages de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher
- ✗ Papier photo
- ✗ Papier carbone
- ✗ Papier essuie-tout ou mouchoir
- ✗ Papier et carton souillés
- ✗ Papier ou carton ciré (ex. : boîtes et assiettes de repas congelé, boîtes de crème glacée)
- ✗ Sac de croustilles ou de biscuits
- ✗ Verre à café et autres boissons

Portez attention à :

- Couper les grandes boîtes de carton en morceaux ou les écraser pour gagner de l'espace dans votre bac
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les fenêtres des enveloppes, ni le plastique souple des boîtes de mouchoirs
- Ne pas chiffonner inutilement le papier
- Retirer les circulaires et les journaux du Publi-Sac

MÉTAL



Ce qui est récupérable

- ✓ Assiette d'aluminium propre
- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Cannette d'aluminium
- ✓ Pièce de métal : poids max. : 2 kg | longueur min. : 5 cm | longueur max. : 60 cm
- ✓ Couvercle et casserole de métal
- ✓ Papier d'aluminium propre (regrouper dans une boule compacte)

Ce qui n'est pas récupérable

- * Aérosol
- * Batterie et pile
- * Cintre, fil, câble, corde à linge et broche en métal
- * Contenant de peinture, de décapant ou autres matières dangereuses
- * Grille-pain et petit appareil électrique en métal
- * Fil électrique et autre décoration électrique
- * Moustiquaire
- * Pièce de métal trop :
lourde (plus de 2 kg ou 4,4 lbs),
petite (moins de 5 cm ou 2 po)
grande (plus de 60 cm ou 24 po)


Portez attention à :

- Rincer les contenants
- Récupérer les couvercles de métal séparément des contenants en verre
- Les étiquettes peuvent être laissées sur les boîtes de conserve





PLASTIQUE

Ce qui est récupérable

- ✓ Bouteille, contenant et emballage de produits alimentaires, de boisson, de cosmétique, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

- ✓ Sac, papier bulle et pellicule d'emballage (ex. : emballage de fromage, de papier de toilette, Saran wrap, sac d'épicerie, de lait, de pain, à sandwich, etc.)

Ce qui n'est pas récupérable

- * Plastique avec le symbole 
- * Appareil en plastique
- * Article de vinyle ou de PVC
- * Store
- * Assiette, ustensile, paille en plastique
- * Bâche de plastique tissé
- * Ballon et jeu gonflable
- * Cartable, CD, DVD et boîtier
- * Stylo
- * Cintre en plastique
- * Contenant de produit dangereux
- * Corde (de nylon, à linge, etc.)
- * Emballage de ballots de foin
- * Emballage de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher
- * Emballage moulé
- * Emballage de nourriture pour animaux
- * Filet d'oignons ou d'oranges
- * Nappe en vinyle
- * Gant de latex
- * Produit biomédical
- * Sac de croustilles, de biscuits et de céréales
- * Sapin artificiel, guirlande de Noël
- * Styromousse (même s'il a le symbole )
- * Toile de piscine
- * Tube de dentifrice ou cosmétique
- * Tubulure d'érablière
- * Tuyau d'arrosage ou de plomberie

Portez attention à :

- Rincer les contenants
- Regrouper les plastiques souples (sac, pellicule, etc.) dans un sac et bien le nouer
- Écraser les contenants volumineux pour gagner de l'espace dans votre bac
- Laisser les bouchons en plastique sur les bouteilles en plastique. Ils seront ainsi récupérés

VERRE



Ce qui est récupérable

- ✓ Pot et flacon en verre avec ou sans étiquette
- ✓ Bouteille en verre clair ou de couleur
- ✓ Bouteille de boisson gazeuse et alcoolisée

Ce qui n'est pas récupérable

- ✗ Vitre (verre plat)
- ✗ Fibre de verre
- ✗ Vaisselle, verre à boire
- ✗ Miroir
- ✗ Ampoule électrique
- ✗ Pyrex
- ✗ Vaisselle, verre à boire
- ✗ Porcelaine et céramique

Portez attention à :

- Rincer les contenants
- Récupérer le couvercle séparément

Le saviez-vous?

La récupération du **papier** réduit de 35 % la pollution de l'eau provenant de la fabrication du papier.

L'**aluminium** que l'on récupère peut être transformé en nouvelle canette ou encore, en meuble de jardin.

Le **carton** récupéré est utilisé entre autres comme isolant de cellulose dans les matériaux de construction.

Les **plastiques récupérés** sont utilisés entre autres pour produire des tuyaux de drainage, des épingles à linge, des bottes de pluie et des bacs de récupération.

Le **verre** est utilisé pour produire des contenants, mais il entre aussi dans la fabrication de l'asphalte.

La collecte des matières organiques

La collecte des matières organiques ou compostables est en place dans les municipalités suivantes :

- Austin
- Ayer's Cliff
- Eastman
- Hatley
- Canton de Hatley
- Ville de Magog
- North Hatley
- Ogden
- Canton d'Orford
- Canton de Potton
- Sainte-Catherine-de-Hatley
- Ville de Stanstead
- Canton de Stanstead

Matières acceptées

Résidus de la cuisine : tous les résidus alimentaires, qu'ils soient frais, congelés, séchés, crus, cuits, préparés ou périmés.

- ✓ Coquille d'œuf
- ✓ Écale de noix
- ✓ Friandise et dessert
- ✓ Fruit et légume
- ✓ Grain de café, filtre à café et sachet de thé
- ✓ Matière grasse
- ✓ Pain, céréale, pâte alimentaire, gâteau
- ✓ Produit laitier (lait, fromage, beurre, etc.)
- ✓ Viande, poisson, y compris les os

Résidus du jardin :

- ✓ Herbe, feuille, aiguille de conifère, gazon
- ✓ Fleur, plante, mauvaise herbe et résidu de jardinage
- ✓ Petite branche (maximum 2 cm de diamètre et 60 cm de longueur)
- ✓ Bran de scie, écorce, copeau de bois non traité et non peint

DES TRUCS POUR VOUS AIDER

Papier et carton souillés de nourriture :

- ✓ Assiette de carton
- ✓ Napperon et nappe en papier
- ✓ Papier déchiqueté
- ✓ Papier essuie-tout, serviette de table en papier, mouchoir
- ✓ Papier ou carton souillé d'aliment (ex. : boîte à pizza, papier à muffin)

Autres matières acceptées :

- ✓ Cendre complètement refroidie
- ✓ Litière d'animaux domestiques
- ✓ Papier journal ou copeau de bois pour animaux domestiques
- ✓ Plante d'intérieur, incluant le terreau d'empotage

Matières refusées

- ✗ Animaux morts
- ✗ Assouplissant en feuille et charpie de sècheuse
- ✗ Briquette de BBQ et créosote
- ✗ Coton-tige, ouate, tampon démaquillant et serviette pour bébé
- ✗ Couche, tampon et serviette hygiénique
- ✗ Mégot de cigarette
- ✗ Papier et carton imbibés d'huile à moteur, de peinture ou autre produit dangereux
- ✗ Pellicule de plastique, papier d'aluminium, papier et carton ciré, styromousse
- ✗ Poussière d'aspirateur
- ✗ Roche, pierre et gravier
- ✗ Sac en plastique
- ✗ Textile, cuir, vêtement

ATTENTION : AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ

Voici les choix qui s'offrent à vous pour la collecte des matières compostables :

- Aucun sac (déposer librement vos matières dans le bac)
- Sac en papier
- Sac compostable portant un logo certifié :



COMPOSTABLE



- Déposez les matières directement dans un petit bac de cuisine et rincez le bac après utilisation.
- Pour faciliter le nettoyage, placez un essuie-tout, une feuille de papier journal ou un sac compostable dans votre bac de cuisine.
- Placez un journal ou un morceau de carton dans le fond du bac roulant (sur la grille) pour absorber les surplus de liquide et éviter que ça gèle en hiver. Vous pouvez aussi utiliser un grand sac en papier pour les feuilles mortes que vous insérez dans votre bac roulant.
- Pour éloigner les petits animaux, appliquez un peu d'onguent contre la toux (ex.: Vicks) autour des trous d'aération du bac roulant.

Pour limiter les odeurs :

- Évitez de placer le bac au soleil.
- Enveloppez les viandes et les restes de table dans un sac de papier ou dans un journal.
- Recouvrez les résidus de cuisine avec des matières sèches (feuilles mortes, papier journal, bran de scie).
- Placez les résidus odorants (viande) au réfrigérateur ou au congélateur et mettez-les dans le bac roulant seulement avant la collecte.
- Au besoin, rincez le bac roulant avec de l'eau et un détergeant doux ou une solution d'eau et de vinaigre.
- Saupoudrez un peu de chaux ou du bicarbonate de soude dans votre bac roulant.

Mouches à fruits ou vers blancs :

Des vers blancs ou des larves peuvent apparaître lorsqu'une mouche réussit à pondre des œufs sur des restes de viande.

- Garder le couvercle du bac fermé.
- Enveloppez les restes de viande et de poisson dans un papier journal ou dans un sac de papier brun avant de les déposer dans le bac roulant.
- Aspergez les vers de sel ou de vinaigre pour les tuer en cas de présence.

Le compostage domestique

Le compostage est un moyen simple et écologique d'obtenir un amendement d'excellente qualité pour les jardins et les plates-bandes. Il s'agit de la décomposition de la matière organique en un produit semblable à de la terre et que l'on appelle humus ou compost.

Les avantages du compostage domestique

- Le compostage domestique permet de valoriser une quantité importante de matières organiques, ce qui réduit à la source les quantités de matières que les municipalités devront gérer.
- Le compost améliore la structure des sols en offrant de meilleures conditions d'aération, d'humidité ou de drainage. Il allège les sols lourds (argileux) et donne du corps aux sols légers (sablonneux).
- Le compost est assimilable à 100 % par les végétaux. Les éléments nutritifs sont plus facilement disponibles, ce qui permet de diminuer l'utilisation d'engrais minéraux.

Composter à la maison

Pour fabriquer du compost, on utilise généralement un composteur domestique commercial ou de fabrication artisanale. Certaines règles sont de mise pour faciliter le compostage :

- Placer le composteur dans un endroit ombragé et bien drainé.
- Retourner le sol à l'endroit où le composteur sera installé et couvrir le fond d'un rang de petites branches.
- Alternier entre des couches de 5 à 10 cm de résidus humides (ex. : fruits et légumes) et des couches de résidus secs (ex. : feuilles mortes).
- Aérer fréquemment le tas en créant des trous d'aération pour augmenter l'apport d'oxygène.
- Surveiller l'humidité, car le tas se décompose plus lentement s'il est trop sec ou il risque de dégager des odeurs s'il est trop humide.

Les résidus à utiliser :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ✓ Cendre de bois (en petite quantité) | ✓ Pain |
| ✓ Copeau de bois | ✓ Papier et carton déchiqueté (il est préférable de le recycler) |
| ✓ Coquille d'œuf | ✓ Pâte alimentaire |
| ✓ Essuie-tout et papier brun | ✓ Résidu de fruits et de légumes |
| ✓ Feuille morte | ✓ Sac de thé ou marc de café |
| ✓ Gazon* | ✓ Végétaux |
| ✓ Mauvaise herbe (sans graine mûre) | ✓ Vieux terreau d'empotage |

* Le gazon peut être ajouté en petite quantité, mais il est recommandé de pratiquer avant tout l'herbicyclage en laissant les résidus au sol.

Les résidus à éviter :

- | | |
|---|--------------------------------|
| ✗ Excrément d'animaux | ✗ Métal |
| ✗ Feuille de noyer, de rhubarbe ou de saule qui arrêtent le processus de compostage | ✗ Plastique |
| ✗ Gazon ayant récemment reçu des pesticides | ✗ Produit laitier |
| ✗ Matière grasse | ✗ Reste de viande, os, poisson |
| | ✗ Végétaux malades |

Pour plus d'information, consulter le guide suivant :

Le compostage facilité : guide sur le compostage domestique

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.pdf

Programme de financement

POUR L'ACHAT DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La MRC de Memphrémagog veut encourager les citoyens à valoriser leurs matières organiques. Pour ce faire, elle offre un remboursement de 50 % sur le prix d'un composteur domestique, jusqu'à un maximum de 30 \$, et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles pour le programme.

Vous pouvez ainsi acheter un composteur chez le détaillant de votre choix. Pour bénéficier du programme, vous n'avez qu'à faire parvenir à la MRC le formulaire présent sur le site Internet de la MRC accompagné de la facture originale d'achat et d'une photocopie d'une preuve de résidence.

Les centres de la petite enfance, les garderies ainsi que les écoles du territoire peuvent également se prévaloir de ce programme.



L'herbicyclage : un long mot pour une pratique toute simple

L'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur la pelouse lors de la tonte. Cette pratique permet :

- D'améliorer le rendement du sol en fournissant un engrais naturel.
- De fournir un apport en eau non négligeable à la pelouse puisque les rognures de gazon sont constituées à 80 % d'eau.
- De diminuer la quantité de résidus verts qui se retrouvent dans les collectes municipales.

Les résidus de tonte ne mettent qu'un jour ou deux pour se décomposer. Plus les morceaux sont petits, plus cela sera rapide. C'est pourquoi l'utilisation d'une tondeuse déchiqueteuse permet de faciliter la pratique de l'herbicyclage. Il est toutefois possible d'herbicycler avec toutes les tondeuses.

Si votre tondeuse ne possède pas de lames déchiqueteuses, maintenez ouverte sa sortie latérale et organisez votre plan de coupe de façon à repasser sur les résidus de tonte projetés précédemment. Vous pouvez également vérifier auprès de votre détaillant si le modèle de votre tondeuse peut être muni de lames déchiqueteuses.

Des trucs pour une pelouse plus saine

Plusieurs personnes espèrent obtenir une pelouse saine, bien verte et touffue. Une des clés du succès pour y parvenir est de favoriser la présence de plusieurs espèces de végétaux. Cette biodiversité permettra au gazon d'être plus résistant aux périodes de sécheresse, aux ravageurs et aux maladies. Résultats : moins de tracas et de travail et plus de temps pour profiter de l'été!

Plus une pelouse est dense et moins il y aura de place pour les « mauvaises herbes ». Pour y parvenir, vous pouvez :

- Réensemencer les zones clairsemées.
- Planter des espèces couvre-sol dans les endroits moins propices au gazon.

- Utiliser un mélange de plusieurs espèces de graminées, incluant le trèfle.
- Tondre le gazon à une hauteur d'environ 8 cm (3 pouces). Le gazon aura alors moins tendance à sécher, car ses racines seront plus profondes et capteront plus d'eau.

Le sol joue un rôle important pour obtenir une pelouse en santé. Il est possible de le fortifier en terreautant chaque printemps la pelouse avec du compost. Ces ajouts stimuleront les organismes bénéfiques du sol et accroîtront sa fertilité à long terme. De plus, si le sol est compacté, il est possible de l'aérer afin de faciliter l'apport d'oxygène, d'eau et de nutriments vers les racines du gazon.

En plus de contribuer à la mise en place d'un milieu favorable au gazon, l'entretien écologique permet de réduire à la source la consommation d'engrais et de pesticides qui sont considérés comme des résidus domestiques dangereux. L'utilisation de ces produits peut présenter certains dangers pour la santé ou l'environnement lors de leur utilisation, de leur entreposage ou s'ils ne sont pas éliminés adéquatement.







Les RDD : qu'est-ce que c'est?

Les résidus domestiques dangereux (RDD) désignent les résidus de nombreux produits dangereux qui sont d'usage courant à la maison. Il peut s'agir d'huiles usagées, de peintures, de solvants, de pesticides, de piles, de batteries d'automobiles, d'ampoules fluocompactes, de médicaments, etc.

Ces produits sont tous susceptibles de causer des dommages à la santé ou à l'environnement, lors de leur utilisation, leur entreposage ou d'une élimination inadéquate. C'est pourquoi ils doivent être éliminés dans des endroits prévus à cet effet. **En aucun cas, ils ne devraient se retrouver dans les déchets.** Pour connaître les points de dépôts ainsi que les dates d'écocentres mobiles et de collectes spéciales, référez-vous à la page 14. Vous pouvez également consulter le répertoire des services de récupération pour savoir où vous départir de ces produits.

Comment les reconnaître?

Selon Santé Canada, les produits sont considérés dangereux lorsqu'ils présentent l'une des caractéristiques suivantes : toxique, inflammable, corrosif ou explosif. Chacune de ces caractéristiques est associée à un symbole.

Explosif	Corrosif	Inflammable	Poison
			
Ce contenant peut exploser s'il est chauffé ou percé. Des éclats de métal ou de plastique peuvent causer des blessures graves, en particulier aux yeux.	Ce produit brûle la peau ou les yeux dès qu'il entre en contact avec ceux-ci. S'il est ingéré, il brûle la gorge et l'estomac.	Ce produit, ou ses vapeurs, peuvent facilement s'enflammer à proximité de sources de chaleur, de flammes ou d'étincelles.	Ce produit rend malade ou cause la mort s'il est léché, mangé, bu ou si ses vapeurs sont occasionnellement respirées.
<ul style="list-style-type: none"> • Produit imperméabilisant pour les bottes ou les chaussures en aérosol • Peinture en aérosol 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyant pour cuvettes • Nettoyant pour fours 	<ul style="list-style-type: none"> • Colles contact • Essence 	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace • Cire pour meubles

Source : Santé Canada

Certains produits ne comportent toutefois pas de symbole, comme les médicaments, les piles, les batteries d'automobiles.

La gestion des RDD : une question de sécurité!

- ✓ Laissez toujours vos produits dangereux dans leur contenant d'origine.
- ✓ Fermez hermétiquement les contenants des produits et conservez-les dans un endroit sécuritaire.
- ✓ Ne mélangez jamais différents produits chimiques et ne réutilisez pas leurs contenants vides à d'autres fins.
- ✓ Gardez les produits dangereux hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- ✓ Réduisez votre consommation de RDD en achetant des produits de remplacement moins nocifs ou en ne vous procurant que la quantité nécessaire. Offrez les surplus à vos voisins et amis plutôt que de les entreposer.
- ✓ Rapportez vos médicaments inutilisés ou périmés à votre pharmacie.

TRUCS MAISON POUR RÉDUIRE VOS RDD

- *Débouche-tuyaux : Déposez ½ tasse de bicarbonate de soude dans le renvoi d'eau. Ajoutez ¼ tasse de vinaigre blanc. Laissez agir 15 minutes minimum et rincez à l'eau bouillante.*
- *Insecticides pour plantes vertes : Mélanger 1 c. à thé de savon dans 1 litre d'eau. Aspergez les plantes de cette eau savonneuse.*
- *Remplacez vos produits de nettoyage par des produits biologiques ou des solutions maison très efficaces et, surtout, moins nocifs. Plusieurs sites Internet proposent des recettes écologiques à base de vinaigre, de jus de citron et de bicarbonate de soude.*
- *Nettoyant tout usage : Mélangez ½ tasse de vinaigre blanc dans 4 litres d'eau. Peut-être utilisé sur toutes les surfaces, sauf le marbre.*
- *Nettoyant pour vitres et miroirs : Mélangez ½ tasse de vinaigre blanc dans 4 litres d'eau. Bien essuyer avec une raclette et un essuie-tout.*
- *Nettoyant pour cuvette : Mélangez ½ de vinaigre blanc pour ¾ d'eau. Ajoutez 2 gouttes d'huile essentielle (menthe, agrumes ou lavande). Pulvériser tous les jours. Laissez agir 15 à 20 minutes. Brossez et tirez la chasse.*

Vous pouvez découvrir plusieurs autres trucs en cherchant sur Internet ou en consultant les sites suivants :
www.madamechassetaches.com
www.trucsmaison.com



La collecte des encombrants par la Ressourcerie des Frontières



Depuis avril 2012, les objets encombrants sont récupérés par la Ressourcerie des Frontières dans le but de détourner les matières du site d'enfouissement par le biais du recyclage et de la valorisation, et de leur donner une seconde vie. **Seulement les citoyens des municipalités participantes** à la Ressourcerie bénéficient des services, soit pour la collecte à domicile ou pour le dépôt au 177, rue Cutting, à Coaticook.



Matériaux acceptés

- ✓ Meubles
- ✓ Électroménagers
- ✓ Fils électriques
- ✓ Menus objets : outils, jeux, jouets, vaisselle, livres, CD, bibelots, miroirs, etc.
- ✓ Batteries d'automobiles
- ✓ Métal
- ✓ Matelas, tapis, sommiers, barbecues, climatiseurs
- ✓ Boîtes de carton
- ✓ Divans
- ✓ Matériel électronique et informatique, téléviseurs, ordinateurs, cellulaires, etc.
- ✓ Vélos, articles de sport
- ✓ Matériaux de construction et de rénovation **RÉUTILISABLES**
- ✓ Textiles, tissus, vêtements, chaussures, articles de bébé

Tous les encombrants sont récupérés peu importe leur état et leur condition, qu'ils soient fonctionnels ou non. Les cas d'insalubrités sont les seules exceptions.

Matériaux refusés

- ✗ Résidus alimentaires et autres matières organiques
- ✗ Agrégats (roches, béton, asphalte, etc.)
- ✗ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, piles, lampes fluocompactes, etc.
- ✗ Matériaux de démolition
- ✗ Bardeaux d'asphalte
- ✗ Bonbonnes de propane, pneus
- ✗ Déchets ultimes

Pour la collecte à domicile (service à l'année sur rendez-vous) :

Communiquez avec la Ressourcerie par téléphone ou par courriel : une fiche détaillée est complétée avec la liste du matériel à faire récupérer et le lieu.

Prenez note qu'il y a un délai jusqu'à trois semaines à partir du moment où vous demandez le service. Nous organisons les routes de collecte afin d'optimiser le transport selon la provenance des appels et la quantité.

La Ressourcerie vous appellera pour préciser la date de la collecte. Les articles doivent être placés à l'abri des intempéries au rez-de-chaussée : ils ne doivent pas être mis à la rue.

Pour livrer vous-même vos articles à la Ressourcerie :

Présentez-vous au 177, rue Cutting, Coaticook, à la porte identifiée à cet effet pendant les heures d'ouverture.

Un valoriste vous accueillera et prendra en note votre lieu de résidence (preuve exigée). Il est strictement interdit de laisser des articles à l'extérieur.

Ressourcerie des Frontières

177, rue Cutting, Coaticook (Qc) J1A 2G2

T : 819 804-1018 | Sans frais : 1 855 804-1018

info@ressourceriedesfrontieres.com | www.ressourceriedesfrontieres.com

Écocentres et collectes spéciales

De plus en plus de services de récupération sont offerts par les municipalités de la MRC. Voici un aperçu des services d'écocentres, d'écocentres mobiles et de collectes spéciales disponibles sur le territoire de la MRC.

Austin

Collecte de sapins de Noël : 12 janvier

Collecte de plastique agricole : 22 mai et 16 octobre

Écocentre de Magog | Ressourcerie des Frontières

Ayer's Cliff

Collecte de sapins de Noël : 9 janvier

Collecte de feuilles : 1, 15 et 29 mai | 2, 16 et 30 octobre

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Mini écocentre | Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Bolton-Est

Écocentre mobile : 23 mai et 12 septembre

Écocentre du Canton de Potton

Eastman

Collecte de feuilles : 19 mai et 10 novembre

Écocentre mobile : 6 juin et 7 octobre de 8 h à 16 h

Hatley

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Canton de Hatley

Collecte de sapins de Noël : 19 janvier

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Magog

Collecte de sapins de Noël : 12 au 16 janvier

Collecte de boîte : 5 au 9 janvier | 6 au 10 juillet

Collecte de bois et de métal : 15 au 19 juin (secteur jaune)
29 juin au 3 juillet (secteur vert) |

Collecte de feuilles : 26 au 30 octobre

Écocentre de Magog

North Hatley

Collecte de sapins de Noël : 6 janvier

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Écocentre de la RIGDSC

Ogden

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Canton d'Orford

Collecte de sapins de Noël : 6 janvier

Collecte de feuilles : 2 novembre

Écocentre du Canton d'Orford | Ressourcerie des Frontières

Canton de Potton

Écocentre du Canton de Potton

Sainte-Catherine-de-Hatley

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Saint-Étienne-de-Bolton

Écocentre mobile (journée grand débarras) : 6 juin et début septembre (date à déterminer)

Stanstead

Collecte de sapins de Noël : 8 janvier

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

Canton de Stanstead

Collecte de RDD : 13 juin, 9 h à 15 h, à Sainte-Catherine-de-Hatley et Coaticook
Ressourcerie des Frontières | Écocentre de la RIGDSC

LIENS UTILES

www.mrcmemphremagog.com

www.abcdubac.com

www.ressourceriedesfrontieres.com

recyclermeselectroniques.ca/qc/




www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

www.mddelcc.gouv.qc.ca

Où mettre les matières résiduelles (liste détaillée)

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Aérosol (plein ou vide) (RDD)				X	X	
Agrégat (béton, brique, asphalte)				X	X	
Aliment cru ou cuit		X				
Ampoule électrique						X
Ampoule fluocompacte (RDD)				X	X	
Antigel (RDD)				X	X	
Appareil électrique				X	X	
Appareil électrique en métal (petit) (sans le cordon, ex. : grille-pain)				X	X	X (si pas d'écocentre)
Article réutilisable				X	X	
Bâche en plastique				X		X (si pas d'écocentre)
Batterie et pile				X	X	
Béton, roc, asphalte, brique				X	X	
Bois (palette, construction, peint)				X	X	
Boîte de conserve	X					
Bonbonne de propane (RDD)				X	X	
Bouchon de liège						X
Boyau d'arrosage				X		X (si pas d'écocentre)
Branche		X	X	X		
Café moulu		X				
Caoutchouc						X
Carton	X			X		
Carton ciré (ex. : contenant de crème glacée)						X
Cartouche d'encre				X	X	
Casserole en métal	X					
Cassette audio et vidéo				X		X (si pas d'écocentre)
CD et DVD et leur boîtier				X		X (si pas d'écocentre)
Cellulaire				X	X (ou point de vente de votre cellulaire)	
Cendre (complètement refroidie)		X				X (si pas de collecte)
Céramique (vaisselle, pot)				X		X
Céramique (plancher)				X		
Cintre en métal				X		X (si pas d'écocentre)
Contenant de lait et de jus	X					
Contenant de peinture vide				X	X	
Coquille d'œuf ou de noix		X				

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Couche de bébé						X
Décapant				X	X	
Déchet biomédicaux					(CLSC ou Pharmacie)	
Électroménager				X	X	
Feuille morte		X	X	X		
Fibre de verre et acrylique				X		X (si pas d'écocentre)
Fil électrique				X		X (si pas d'écocentre)
Filtre à café		X				
Gazon		X	X			
Guirlande de Noël						X
Huile de cuisson		X				
Huile usagée, filtre et contenant				X	X	
Jouet réutilisable				X	X	
Litière d'animaux domestiques		X				
Lunette					(Optométriste)	
Matelas et sommier				X	X	X (si pas d'écocentre)
Matériaux de construction, rénovation et démolition				X	X	
Médicament (RDD)					(Pharmacie)	
Mégot et cendre de cigarette						X
Métal (fer, aluminium, cuivre, plomb, zinc, jante de pneu, etc.)	X			X	X	
Meuble				X	X	
Miroir				X		X (si pas d'écocentre)
Mouchoir		X				X (si pas de collecte)
Munition					(Sûreté du Québec)	
Néon				X	X	
Objet réutilisable				X	X	
Ordinateur et matériel informatique				X	X	
Os de volaille ou de poisson		X				
Papier	X					
Papier carbone						X
Papier et carton souillés de nourriture		X				
Papier ciré						X
Papier d'aluminium propre	X					
Papier d'aluminium souillé						X
Papier métallique (ex. : barre tendre, papier d'emballage)						X
Papier photo						X

Matière	Collecte sélective	Collecte des matières compostables	Collecte de résidus verts	Écocentre* (consulter le répertoire, p. 19)	Autre service de récupération* (consulter le répertoire, p. 19)	Collecte des déchets ou des encombrants
Peinture et contenant (RDD)				X	X	
Pesticide et insecticide (RDD)				X	X	
Plastique 	X					
Plastique 						X
Plastique sans logo de recyclage						X
Pneu				X	X	
Poisson et fruit de mer		X				
Porcelaine				X		X (si pas d'écocentre)
Pyrex				X		X (si pas d'écocentre)
Réservoir à eau chaude				X	X	
Résidu domestique dangereux (RDD)				X	X	
Sac d'aspirateur et son contenu						X
Sac de lait	X					
Sac de plastique biodégradable ou oxobiodégradable						X
Sac de plastique propre	X					
Sapin artificiel				X		X
Sapin de Noël naturel			X	X		
Seringue et tubulure					(CLSC ou pharmacie)	
Serviette hygiénique, tampon						X
Solvant (RDD)				X	X	
Styromousse (avec ou sans logo )				X		X
Tapis et moquette				X		X
Tissu et textile				X	X	
Toile de piscine				X		X
Ustensile en plastique						X
Vaisselle et verre brisés						X
Vaisselle en carton		X				
Verre en carton pour le café						X
Verre clair ou de couleur (ex. : bouteille)	X					
Vêtement				X	X	
Vinyle, PVC, ABS et résine de synthèse				X		X
Vitre				X		X

* Les matières acceptées dans les différents écocentres ou services de récupération peuvent varier. Consultez le répertoire des services de récupération présenté à la page suivante pour vous assurer que la matière dont vous voulez vous départir est acceptée à l'endroit où vous voulez aller la porter.

RÉPERTOIRE

DES SERVICES DE RÉCUPÉRATION

S'adressant aux résidents de la MRC de Memphrémagog

L'ABC
DU
BAC





















TRIER,

C'EST UN JEU
D'ENFANT





















www.abcdubac.com


Memphrémagog
MRC

**SERVICES
OFFERTS AUX
CITOYENS DE LA
MUNICIPALITÉ
SEULEMENT**

	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Résidu domestique dangereux							Vêtement et textile 
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 					Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoules et autres RDD 	
CANTON DE HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●	●	●			
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●					●					●	
NORTH HATLEY																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●		●	●		●	●	●		●	●	●			
Hôtel de ville de North Hatley							●	●									●			
VILLE DE MAGOG																				
Écocentre de la Ville de Magog	●*	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
POTTON																				
Écocentre du Canton de Potton			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
OGDEN																				
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●		●	●		●	●	●		●	●	●			
Hôtel de ville d'Ogden							●			●										
Quincaillerie A. Fluet et fils inc.													●			●	●	●		
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●	●			●						●	
CANTON D'ORFORD																				
Écocentre du Canton d'Orford			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Hôtel de ville du Canton d'Orford																			●	
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●	●				●					●	

**SERVICES
OFFERTS AUX
CITOYENS DE LA
MUNICIPALITÉ
SEULEMENT**

	Appareil électrique 	Article réutilisable 	Construction, rénovation et démolition (CRD) 	Électroménager 	Matériel électronique 	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille 	Meuble 	Pneu 	Résidu vert 	Résidu domestique dangereux														
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc. 	Cartouche d'imprimante et de télécopieur 	Cellulaire 					Bonbonne de propane 	Batterie d'automobile 	Huile usagée, filtre et contenant 	Médicament 	Peinture et contenant 	Pile 	Ampoules et autres RDD 	Vêtement et textile 							
VILLE DE STANSTEAD																											
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●		●				●	●	●			●	●	●								
Quincaillerie A. Fluet et fils inc.													●				●	●	●								
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●					●							●						
CANTON DE STANSTEAD																											
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●		●				●	●	●			●	●	●								
Hôtel de ville du Canton de Stanstead																	●			●							
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●					●							●						
SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY																											
Écocentre de la RIGDSC (Coaticook)	●		●	●	●	●		●	●			●	●	●			●	●	●								
Ressourcerie des Frontières	●	●	●*	●	●	●	●	●	●					●							●						
STUKELY-SUD																											
Hôtel de ville de Stukely-Sud								●							●		●	●	●								

* Réutilisable

SERVICES OFFERTS À TOUS LES CITOYENS DE LA MRC

	Appareil électrique	Article réutilisable	Construction, rénovation et démolition (CRD)	Électroménager	Matériel électronique	Mat. informatique & communication			Métal, ferraille	Meuble	Pneu	Résidu vert	Résidu domestique dangereux							Vêtement et textile
						Ordinateur, imprimante, écran, clavier, etc.	Cartouche d'imprimante et de télécopieur	Cellulaire					Bonbonne de propane	Batterie d'automobile	Huile usagée, filtre et contenant	Médicament	Peinture et contenant	Pile	Autres RDD	
MRC de Memphrémagog								•										•	•	
Pharmacie Accès Pharma																		•		
Pharmacie Clinique Santé Lemaire, Lamontagne, Moffet																		•		
Pharmacie Familiprix																		•		
Pharmacie Jean Coutu																		•		
Pharmacie John Gagné																		•		
Pharmacie Pharmaprix																		•		
Pharmacie Proxim																		•		
Pharmacie Uniprix																		•		
Pomerleau Gaz Propane													•							
R.M.S. Ovide Rouillard inc.			•																	
Récupération C.C. inc.	•			•	•	•	•		•	•*										
Récupération de Métaux M. C.	•			•					•											
Récupération de Métaux R. C.	•			•					•											
Reilly House		•																		•
RIEDSBM (Brome-Missisquoi)	•		•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•				•	•	•
Rona Matériaux Magog Orford																		•	•	•
Sintra inc.			•																	
Toyota Magog																				•

* Réutilisable

** En bois ou mélamine

Bureau en gros

MAGOG | 1700, rue Sherbrooke, local 117 | **819-868-4467** |
www.bureauengros.ca

Ouvert : Lundi au mercredi : 9 h à 18 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h |
Samedi : 9 h à 17 h | Dimanche : 10 h à 17 h

Matières acceptées

Mat. électronique : Téléviseur à écran cathodique de 20 pouces et moins |
Téléviseur à écran plat de 32 pouces et moins

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier |
Cartouche d'encre | Cellulaire

Centre de transbordement de Sani-Estrie

Hors MRC

SHERBROOKE | 405, rue Rodolphe-Racine | **819-566-5660 poste 4**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Samedi (période estivale) 8 h à 12 h

Matières acceptées

Déchet domestique | Matière recyclable | Matériaux de construction |
Matière organique | Encombrant | Cèdres | Branche et résidu d'émondage

Vous devez porter des chaussures de sécurité pour accéder au site. Présentez-vous à la balance électronique pour décharger vos matières.

Centre d'action bénévole R. H. Rediker (comptoir familial)

STANSTEAD | 112, rue Principale | **819-876-7748**

Ouvert : Mercredi et jeudi : 13 h 30 à 16 h 30 |
Samedi : 10 h à 12 h | 2^e et 4^e samedi du mois

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Centre d'aide Magog – Le cœur sur la main

MAGOG | **819-570-1464**

Ouvert : Pour toute collecte, communiquez avec eux.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Vaisselle | Livre | Article de sport | Matelas & sommier |
Jouet | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Meuble : Meuble réutilisable

Textile : Vêtement pour enfant et bébé

Tous les articles doivent être en bon état puisqu'il s'agit d'un organisme qui vient en aide aux personnes dans le besoin.

Centre d'auto Memphrémagog enr.

MAGOG | 2770, rue Sherbrooke | **819-868-2900**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Pneu | Batterie d'automobile

Comptoir familial de Magog

MAGOG | 145, rue Lasalle

Ouvert : Mardi et mercredi : 13 h à 15 h 30 | Jeudi : 13 h à 17 h |
Vendredi : 13 h à 16 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable

Comptoir familial pour tous

MAGOG | 195, rue Principale Est | **819-847-2260**

Ouvert : Lundi au vendredi : 10 h à 17 h | Samedi : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris

Meuble : Meuble réutilisable

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Tous les articles doivent être en bon état.

L'entreprise offre un service de collecte pour les gros articles tels les meubles et les électroménagers.

Dépanneur Gaumont et fils

STUKELY-SUD | 2166, route 112 | **450-297-0824**

Ouvert : Lundi au vendredi : 6 h à 21 h | Samedi et dimanche : 7 h à 21 h

Matières acceptées

RDD : Bonbonne de propane

Dion Chevrolet Buick GMC inc.

MAGOG | 2200, rue Sherbrooke | **819-843-6571**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée | Filtre | Contenant

Mini Écocentre d'Ayer's Cliff

AYER'S CLIFF | 1067, rue Westmount | **819-838-5006**

Ouvert : Avril à octobre (clé disponible en tout temps à la mairie)
Vendredi : 12 h à 16 h | Samedi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Télécopieur | Cellulaire

Pneu : Pneu régulier déjanté

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Branche, résidu d'émondage (en petite quantité)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable | Lunette

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Ayer's Cliff. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : Ayer's Cliff

Écocentre de la Ville de Magog

MAGOG | 520, rue Saint-Luc | **819-843-7106** | **819-847-0835** |
www.ville.magog.qc.ca

Ouvert : Horaire variable selon la saison

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Livre | Etc.

C.R.D. : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Photocopieur |
Télécopieur | Appareil photo | CD et DVD |
Lecteur VHS, CD, DVD | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Broche | Cintre |
Corde à linge | Fer | Fil électrique

Meuble : Meuble réutilisable | Meuble endommagé


Pneu : Automobile | Vélo | Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture |
Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Fréon |
Pesticide | Extincteur | Pile rechargeable et non rechargeable |
Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Bois, bûche, branche | Gazon | Feuille morte | Terre, tourbe |
Sapin de Noël | Cèdre | Résidu d'émondage

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable

 *Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeau, gypse, vitre, plastique, carton, bois traité, peint, etc.).*

*La carte de citoyen ou la vignette pour les résidants d'Austin est obligatoire.
D'autres points de dépôt pour les piles domestiques sont disponibles. Consultez le site Internet de la Ville de Magog.*

S'adresse aux résidants de :

Magog | Austin

Écocentre du Canton de Potton

POTTON | 5, chemin West Hill | **450-292-3313**, poste 229 | www.potton.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h à 13 h, du 2 mai au 31 octobre | Fermé le 8 août

Matières acceptées

C.R.D. : Bois de construction | Céramique | Gypse | Plâtre | Châssis |
Porte et fenêtre | Bardeau d'asphalte | Laine isolante |
Équipement sanitaire | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Lecteur MP3 |
Cellulaire | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Réservoir vide | Chauffe-eau |
Barbecue | Ferraille | Etc.

Meuble : Meuble

Pneu : Avec ou sans jante | Pneu surdimensionné


RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Peinture | Teinture | Base |
Acide | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide |
Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent | Etc.

Résidu vert : Feuille morte (en septembre et octobre)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Encombrant (matelas, sommier, tapis, piscine hors terre, clôture à neige, etc.)

Matière organique

 *Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition, sur les encombrants et sur les pneus surdimensionnés.*

Pour les résidants de Bolton-Est, les encombrants, les feuilles mortes et les pneus ne sont pas acceptés.

S'adresse aux résidants de :

Potton | Bolton-Est

Écocentre du Canton d'Orford

ORFORD | 1120, chemin de la Montagne | **819-843-3111** |
info@canton.orford.qc.ca | www.canton.orford.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h 30 à 12 h, du 10 mai au 1^{er} novembre

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Copeaux | Bran de scie | Mélamine |
Bardeau d'asphalte | Plastique | Carton | Fenêtre et porte |
Bloc de béton | Palette de bois | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Numériseur | Cartouche d'encre | Cellulaire

Métal : Tous les types de métaux sont acceptés

Meuble : Meuble et causeuse

Pneu : Automobile | Camionnette | Propre et sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Peinture | Teinture | Aérosol | Vernis | Antigel |
Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Ampoule |
Fluorescent | Batterie de véhicule | Pesticide |
Pile rechargeable et non rechargeable | Etc.

Résidu vert : Feuille morte | Gazon | Plante | Terreaux | Branche | Cèdre |
Résidu d'émondage

S'adresse aux résidants du : Canton d'Orford

Garage L. P.

STANSTEAD | 2, rue Jonction, R.R. 11 | **819-876-5242**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 20 h |
Samedi : 7 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

Pneu

RDD : Huile usagée, filtre et contenant

Garage Lambert

EASTMAN | 577, rue Principale | 450-297-4476

Ouvert :

Matières acceptées

Pneu | sans jante

RDD : Batterie d'automobile

S'adresse aux résidants de : Eastman

Giroux et Giroux (Rona)

POTTON | 300, rue Principale | **450-292-3696**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h 30 à 17 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

Hôtel de ville d'Austin

AUSTIN | 21, chemin Millington | **819-843-2388**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 | Vendredi 8 h 30 à 12 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Bonbonne de propane |
Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable*

** Chaque année, durant une semaine déterminée, il est possible de déposer les vêtements et textiles à l'hôtel de ville. Pour plus de détails, contactez la municipalité.*

S'adresse aux résidants de : Austin

Hôtel de ville d'Eastman

EASTMAN | 160, chemin George-Bonnallie | **450-297-3440**

Ouvert : Samedi 10 h à 12 h | Le premier de chaque mois

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

S'adresse aux résidants de : Eastman

Hôtel de ville de Hatley

HATLEY | 2100, route 143 | **819-838-5877**

Ouvert : Lundi au jeudi : 9 h à 16 h | Fermé le midi
Vendredi de septembre à mai : 9 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Hatley. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

Il est possible de déposer la peinture à côté du conteneur lorsque l'hôtel de ville est fermé.

S'adresse aux résidants de : Hatley

Hôtel de ville de North Hatley

NORTH HATLEY | 3125, chemin Capelton | **819-842-2754**

Ouvert : Lundi au vendredi : 10 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre | Cellulaire

RDD : Pile rechargeable et non rechargeable

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont North Hatley. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : North Hatley

Hôtel de ville d'Ogden

OGDEN | 70, chemin Ogden | **819-876-7117**

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 16 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cartouche d'encre

Pneu : Régulier et surdimensionné

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont Ogden. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants de : Ogden

Hôtel de ville du Canton d'Orford

ORFORD | 2530, chemin du Parc | **819-843-3111**

Ouvert : En tout temps

Matières acceptées

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Le conteneur pour le textile est toujours accessible dans le stationnement arrière de l'hôtel de ville.

S'adresse aux résidants du : Canton d'Orford

Hôtel de ville du Canton de Stanstead

CANTON DE STANSTEAD | 778, chemin Sheldon | **819-876-2948**

Ouvert : En tout temps.

Matières acceptées

RDD : Peinture | Solvant

Il est possible de déposer les matières à côté du conteneur lorsque l'hôtel de ville est fermé.

Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est organisée pour les municipalités membres de la Régie, dont le Canton de Stanstead. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidants du : Canton de Stanstead

Hôtel de ville de Stukely-Sud

STUKELY-SUD | 101, place de la Mairie | **450-297-3407**

Ouvert : Lundi au jeudi : 9 h à 16 h | Fermé le midi | Vendredi : 9 h à 12 h

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. infor. & com : Cellulaire

Métaux : Ferreux

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent | Solvant | Huile usagée, filtre, contenant | Pile rechargeable et non rechargeable

S'adresse aux résidants de : Stukely-Sud

La Corde à linge (Friperie d'entraide)

EASTMAN | 364, rue Principale (salle paroissiale) | **450-297-2932**

Ouvert : Jeudi : 19 h à 21 h | Vendredi : 13 h 30 à 19 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Magog Électro Service


MAGOG | 1107, rue Principale Est | **819-868-1155**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

 *Il y a des frais pour tout électroménager qui comporte du réfrigérant.*

L'entreprise achète certains électroménagers pour les revendre, mais elle n'offre pas de service de collecte.

Magotteaux Itée

MAGOG | 601, rue Champlain | 819-843-0443

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise achète certains métaux et offre un service de collecte pour les grandes quantités.

Matériaux usagés de l'Estrie

Hors MRC

ST-DENIS-DE-BROMPTON INC. | 1220, route 222 | 819-846-6196

Ouvert : Jeudi au samedi : 8 h à 16 h | Période estivale
Samedi : 8 h à 16 h | Période hivernale

Matières acceptées

C.R.D : Matériaux réutilisables (porte, fenêtre, bain, etc.) |
Bois naturel réutilisable (longueur de 8' et +) |
Bois traité réutilisable (longueur de 8' et +) |
Bois peint réutilisable (longueur de 8' et +) |
Brique rouge | Bloc de béton (8"x8"x16") | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble en bois réutilisable

Assurez-vous que votre matière est acceptée avant de vous rendre. L'entreprise achète certaines matières. Elle offre un service de collecte, mais des frais sont applicables.

Mécanique Fletcher inc.

NORTH HATLEY | 3040, chemin Capelton | 819-842-2914

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Samedi : 9 h à 12 h

Matières acceptées

Pneu : Régulier

RDD : Huile usagée, filtre, contenant | Antigel | Batterie d'automobile

Métaux R. Hinses Itée

MAGOG | 1500, boulevard Industriel | 819-843-9606

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise accepte seulement les résidants avec de grandes quantités de matières.

Monsieur Muffler

MAGOG | 1729, rue Sherbrooke | 819-843-5596

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée, filtre, contenant

MRC de Memphrémagog

MAGOG | 455, rue MacDonald, bureau 200 | 819-843-9292

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30 | Vendredi : 8 h à 12 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Pile rechargeable | Ampoule

Pharmacie Accès Pharma chez Walmart

MAGOG | 1935, rue Sherbrooke | 819-868-3895

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 21 h | Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Clinique Santé (Lemaire, Lamontagne et Moffet)

AYER'S CLIFF | 1086, rue Main | 819-838-5000

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 18 h | Samedi : 9 h à 13 h | Dimanche : fermé

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Familiprix

STANSTEAD | 23, boul. Notre-Dame Ouest | 819-876-5811

Ouvert : Lundi au vendredi : 9 h à 18 h | Samedi : 9 h à 13 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Familiprix (Francine Robert)

MAGOG | 45, rue St-Patrice Ouest, bur. 100 | 819-843-1773

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 21 h 30 |
Samedi : 8 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 20 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Jean Coutu

MAGOG | 325, rue Sherbrooke | 819-843-1115

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 22 h |
Samedi : 8 h 30 à 21 h | Dimanche : 9 h à 21 h

MAGOG | 448, rue St-Patrice Ouest | 819-843-3366

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h 30 à 21 h |
Samedi : 8 h 30 à 20 h | Dimanche : 9 h à 20 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie John Gagné

MAGOG | 1350, rue Sherbrooke | 819-847-1888

Ouvert :

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Pharmaprix

MAGOG | 415, rue Sherbrooke | 819-868-7810

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 22 h | Samedi et dimanche : 9 h à 21 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Proxim

EASTMAN | 17, rue Lapointe | 450-297-2626

Ouvert : Lundi au mercredi : 9 h à 18 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h |
Samedi : 9 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pharmacie Uniprix (Lemaire, Lamontagne et Moffet)

MAGOG | 904, rue Principale Ouest | 819-843-5003

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 21 h 30 | Samedi et dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

RDD : Médicament

Pomerleau Gaz Propane

MAGOG | 1, rue Principale Ouest | 819-843-3344

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h à 17 h | Vendredi : 8 h à 20 h | Samedi : 9 h à 16 h

Matières acceptées

RDD : Bonbonne de propane

Quincaillerie A. Fluet et fils inc.

STANSTEAD | 8, rue Principale | 7, rue centre | **819-876-2706**

Ouvert : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 30 |
Vendredi : 8 h 30 à 20 h | Samedi : 8 h 30 à 15 h

Matières acceptées

RDD : Peinture | Pile rechargeable et non rechargeable |
Bonbonne de propane | Ampoule | Fluorescent

Les aérosols ne sont pas acceptés.

S'adresse aux résidents de :

Stanstead | Ogden

R.M.S. Ovide Rouillard inc.

Hors MRC

SHERBROOKE | 8750, boulevard Bourque | **819-864-6969**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel | Bois traité | Bois peint | Mélamine |
Palette de bois | Poteau de téléphone |
Dormant de chemin de fer

Meuble : En bois ou mélamine seulement

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Récupération C.C. inc.

MAGOG | 3067-A, rue Sherbrooke | **819-861-2050**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris |
Cartouche d'encre

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble réutilisable

RDD : Batterie d'automobile

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Récupération de métaux M.C. inc.

STE-CATHERINE-DE-HATLEY | 710, chemin de Magog | **819-868-1246**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Carrosserie d'automobile

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète la carrosserie d'automobile.

Récupération de métaux R. C.

CANTON DE HATLEY | 1455, chemin Smith | **819-566-0031**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète certains métaux.

Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

Hors MRC

COWANSVILLE | 2500, rang St-Joseph | **450-263-2351** | www.riedsbm.ca

Ouvert : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30 |
Vendredi : 7 h 30 à 16 h 30 | Fermé le midi
Samedi : 8 h à 12 h | 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois | D'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Cartouche d'encre | Cellulaire


Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble endommagé

RDD : Bonbonne de propane | Batterie d'automobile | Antigel | Peinture |
Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide |
Ampoule | Fluorescent | Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage | Cèdre

Autre : Matière organique | Carcasse d'animal

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Hors MRC

COATICOOK | 1095, chemin Bilodeau | **819-849-9479**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 |
Samedi : 8 h à 11 h 30 | D'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Bardeau d'asphalte | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.


Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture |
Huile usagée, filtre, contenant | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage

 *Des frais s'appliquent sur tous les résidus de construction, rénovation et démolition.*

Les matériaux secs doivent être triés.

Des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) sont organisées par la Régie pour les municipalités membres. Pour connaître les dates et les points de dépôt, contactez votre municipalité.

S'adresse aux résidents de :

Ayer's Cliff | Hatley | Canton de Hatley | North Hatley | Ogden |
Sainte-Catherine-de-Hatley | Stanstead | Canton de Stanstead

Reilly House (comptoir familial)

POTTON | 302, rue Principale | **450-292-3109**

Ouvert : Lundi et mardi : 8 h 30 à 16 h | Samedi et dimanche : 8 h 30 à 16 h

Matières acceptées

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Etc.

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Ressourcerie des Frontières

Collecte à domicile
Point de dépôt hors MRC

COATICOOK | 177, rue Cutting | 1-855-804-1018 (sans frais) |
info@ressourceriedesfrontieres.com

Ouvert : **RÉCEPTION DU MATÉRIEL :** **MAGASIN :**
Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 30 | Mardi et mercredi : 9 h à 17 h 30
Samedi : 8 h à 12 h | Jeudi et vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D. : Matériaux de construction **RÉUTILISABLES** (porte, fenêtre, lavabo, toilettes, plinthe chauffante et autre matière recyclable comme le bois et les métaux) | Fil électrique | Palette de bois

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière | Lave-vaisselle | Laveuse | Sécheuse | Congélateur | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Magnétoscope | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cellulaire | Cartouche d'encre | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Batterie d'automobile

Meuble : Meuble | Divan | Meuble endommagé

Textile : Tissu | Vêtement | Chaussure | Article de bébé | Etc.

Autre : Outil | Jeu | Jouet | Livre | CD | Vaisselle | Bibelot | Lampe | Miroir | Bijoux | Vélo | Article de sport | Batterie d'automobile | Boîte de carton | Etc.

Encombrants : Matelas | Sommier | Tapis | Barbecue | Déshumidificateur | Climatiseur | Chauffe-eau | Etc.

Services offerts SANS FRAIS aux citoyens des municipalités participantes à l'entente (Preuve de résidence exigée) :

Austin | Ayer's Cliff | Hatley | Canton de Hatley | Ogden | Canton d'Orford | Sainte-Catherine-de-Hatley | Canton de Stanstead | Ville de Stanstead

Rona Matériaux Magog Orford

MAGOG | 205, rue Centre | 819-843-4441

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 21 h |
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Matières acceptées

RDD : Peinture | Ampoule | Pile rechargeable et non rechargeable


Sintra inc.

CANTON DE HATLEY | 3600, chemin Dunant | 819-569-6333

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Saison estivale
Lundi au vendredi : 8 h à 16 h | Saison hivernale

Matières acceptées

C.R.D. : Béton sans armature | Asphalte | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

 Des frais s'appliquent sur le béton sans armature et l'asphalte

Toyota Magog

MAGOG | 2500, rue Sherbrooke | 819-843-9883

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h à 12 h

Matières acceptées

RDD : Huile usagée, filtre, contenant

Donnez, recyclez,
compostez et
réduisez vos
déchets!

L'ABC TRIER,
DU BAC C'EST UN JEU
D'ENFANT

www.abcdubac.com


Memphremagog
MRC

